



Affichage de tarif frauduleux sur ventprivée.com

Par **laurie**, le **11/05/2011** à **15:51**

Bonjour, rnje vous contact suite à un probleme de réservation de vacances. rnJ'ai effectué un achat de voyage sur vente privée.com pour une croisiere sur le nil , départ le 18 juin prochain, l'offre était attirante, 619euros/personne au lieu de 1100 euros environs, apres demande de renseignement sur le séjour j'ai appris que nous partions avec marmara et je me suis rendu sur le site pour avoir des renseignement sur le bateau . J'ai alors constaté que ce meme voyage (meme jours, meme bateau) est afficher à la vente à 349 euros au lieu de 579 euros ! et comble il y a la boisson inclu alors que ce n'ai pas le cas pour notre réservation! rnrnEsce légale de vendre de faux rabais sachant que le prix du site est inférieur au prix remisé de l'offre? rnrnJe voudrai savoir quel recourt je peu avoir ... rnrnrnMerci d'avance

Par **mimi493**, le **11/05/2011** à **17:20**

non, mais ce n'est surement pas le cas, regardez bien les dates de départ

Par **laurie**, le **11/05/2011** à **17:34**

j'ai bien vérifier, j'ai meme fais faire un devis meme bateau, meme dates, meme escursions !

Par **mimi493**, le **11/05/2011** à **20:05**

Contactez la DGCCRF

Par **laurie**, le **13/05/2011** à **17:06**

Je ne tiens pas spécialement à rentrer dans des procédures, j'essaye pour le moment de régler le problème à l'amiable.
Afin d'avoir plus de poids dans la conversation j'aimerais savoir si le fait de diminuer un prix de moitié hors réduction/offres est légale et dans mon cas qui est responsable (vente privée ou marmara) et qui dois me dédommager si j'arrive à obtenir un dédommagement?
merci encore pour vos réponses